

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 20

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des parents, des jeunes gens et des enfants. Que tout le monde se le procure et lui réserve ainsi le meilleur accueil.

En vente chez M. Butty et C^{ie}, éditeurs, Estavayer-le-Lac, à 1 fr. 20 l'exemplaire.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le Conseil d'Etat vient de nommer M. Ed. Gendre, à Lieffrens, instituteur à l'école mixte de Villarselle-Gibloux ; M^{lle} Marie Ridoux, institutrice à Lieffrens ; M. Canisius Peissard, à Heitenried, instituteur à St-Sylvestre ; M. Joseph Tinguely, à Autigny, instituteur à Siviriez ; M^{lle} Marie Pasquier, à Bulle, institutrice en cette ville ; M^{lle} Marie Currat, à Morlon, institutrice à Bussy.

Il est pris un arrêté déterminant le cercle de l'école ménagère de Montbovon.

Uri. — Un singulier accident est arrivé à Flüelen. Au moment où M. Franz Triner, instituteur, prenait ses dispositions pour aller à l'église, il fut frappé soudainement d'une complète cécité. Comme il se trouvait hors de chez lui, il fut obligé de s'appuyer à une muraille et d'attendre qu'un passant ait l'obligeance de venir à son secours et de le reconduire à domicile. Ce malheur a tellement frappé Franz Triner, qu'il est tombé gravement malade et que son état inspire des craintes fondées. Franz Triner est un jeune homme d'une trentaine d'années, il était organiste à l'église paroissiale et instituteur très apprécié.

Berne. — La mobilisation cause à la Caisse de la Société des instituteurs du canton de Berne des frais si considérables pour le remplacement de ceux de ses membres qui sont appelés sous les drapeaux que son Comité se voit dans l'obligation de prendre des mesures extraordinaires. Au début, on avait compté qu'il y aurait une centaine de collègues à remplacer. Mais la réalité a dépassé de beaucoup ces prévisions, puisque, actuellement, 240 classes sont sans maîtres réguliers. Ces suppléances occasionnent une dépense moyenne de 5 fr. par jour à la Caisse. Jusqu'au nouvel an, ce sera une sortie d'environ 57,000 fr. Pour couvrir le déficit présumé de la Caisse, le Comité propose de prélever une contribution extraordinaire de 10 fr. par membre, les officiers et les célibataires étant exemptés de cette contribution, puisqu'ils

ont déjà payé leur part de cette contribution par la réduction de leur solde ou de leur traitement. Nul doute qu'à la prochaine assemblée générale, la proposition du Comité soit acceptée.

— Au commencement de novembre, ont eu lieu à Porrentruy les examens d'Etat en vue de l'obtention du brevet pour l'enseignement secondaire. Six candidats ont été brevetés.

Lucerne. — Sur les 420 maîtres d'écoles primaires et secondaires, il y en a 200 au service militaire. Une cinquantaine ont pu se faire remplacer par des suppléants. Pour remédier à cette pénurie de maîtres, il a fallu organiser des cours mixtes.

Alsace-Lorraine. — Les autorités françaises ont décidé d'ouvrir dans les localités alsaciennes des classes de français dirigées par des soldats instituteurs. Les classes faites en allemand continueront à fonctionner.

Allemagne. — D'après les listes parues avant la mi-novembre, le corps enseignant du Grand-Duché de Bade a perdu un grand nombre de ses membres : 40 professeurs de formation universitaire et 70 maîtres primaires et secondaires sont morts sur le champ de bataille. 47 instituteurs ont été plus ou moins gravement blessés.

— Le synode scolaire de la ville de Hambourg demande que dans le nouveau programme qui va être introduit, on supprime complètement dans les écoles l'enseignement du catéchisme et qu'on ne donne plus d'enseignement religieux sous n'importe quelle forme, dans les quatre premières années de la scolarité.

Rectification

Dans l'article publié dans le dernier numéro et intitulé *L'école fribourgeoise à l'Exposition*, M. Verdon, instituteur à Bulle, est indiqué comme le seul auteur du travail : *Applications pratiques de géométrie*. M. Verdon tient à déclarer que l'auteur principal est M. Collaud, maître à l'école régionale, et qu'il n'a été, pour ce qui le concerne, qu'un modeste collaborateur.
